

Service civique au sein d'une structure FFN

Descriptif de la *Mission n°1* validée par le ministère :

Mission n°1

Permettre l'accès à la pratique sportive notamment pour un public jeune issu des quartiers prioritaires ou des zones rurales.

Développement du dispositif j'apprends à nager :

Dans le cadre de sa politique fédérale notamment le plan "Citoyens du Sport", la Fédération Française de Natation souhaite développer l'apprentissage et la pratique de la natation au plus grand nombre et pour tout public (jeunes, seniors, handicapés...).

A l'heure actuelle, un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée en sixième.

Afin de lutter contre ce constat et de prévenir les noyades, le Ministère des Sports avec le FFN a lancé un plan "J'apprends à nager".

La/le volontaire aura pour mission de :

- Recenser et de rencontrer les publics cibles éloignés de la pratique du territoire sur lequel agit la structure, en relation avec les acteurs sociaux et solidaires (ex. maisons de quartiers, mairies, services sociaux de quartier) ;
- Mettre en place d'un plan d'action (en collaboration avec l'équipe dirigeante du club, les agents de développements et les élus au niveau local et national)
- Capter les publics dans les QPV/ZRR et proposer des solutions pour les amener sur le lieu de pratique
- Créer le lien entre le club et les populations intéressées par le dispositif.

A titre indicatif, durant la saison 2017-2018, les différentes activités confiées aux services civiques

Mission n°1 : Développement du dispositif j'apprends à nager

Voici à titre indicatif les différents types d'activités confiées aux services civiques	Impact de la mission : <i>comment la mission a permis d'expérimenter et/ou de développer de nouveaux projets et/ou de démultiplier l'impact d'actions existantes</i>	Publics bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir à la mise en place du dispositif J'apprends à nager, accompagnement administratif et logistique du dispositif ; contacts avec les établissements scolaires, les associations ou organismes accueillant des enfants. - Mettre le club en relation avec les acteurs sociaux et solidaires (ex. maisons de quartiers, mairies, services sociaux de quartier). - Capturer les nouveaux publics et faciliter l'accès au dispositif « J'apprends à nager » en mettant en place un système de transport spécifique pour les enfants issues des zones rurales et ou des quartiers prioritaires (notamment dans les ZRR et QPV) - Poursuivre les partenariats mis en place avec les collèges, les écoles primaires en zones prioritaires, les foyers ruraux. Répondre aux questions des intéressés, accueillir les pratiquants à la piscine, lors des jours de stages... - Pour les ligues concernées : contacts, présentation de l'action auprès des clubs, des collectivités, des associations s'occupant des jeunes en difficultés. - Aider au montage des dossiers. Suivre le dispositif. Visiter les sites et aider à l'élaboration du bilan. <p>.../...</p>	<p>Le développement de ces missions a eu comme types d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire connaître le club et ses activités aux jeunes issus des quartiers issues ou proches des QPV et ZRR, mais aussi de faire connaître ce dispositif aux établissements scolaires et de favoriser la pratique de nouveaux publics. - augmentation du nombre de stages proposés mais aussi du nombre de bénéficiaires « J'apprends à nager » - Augmentation du nombre de passages de test du sauv'nage (étape importante dans la construction du nageur citoyen) 	<p>Enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager, issus des QPV et ZRR mais aussi de enfants issus des partenariats mis en place avec les établissements scolaires</p>

Rappels :

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que le service civique ne peut en aucune façon remplacer le travail des professionnels et des bénévoles.

Les jeunes qui seront recrutés dans les structures FFN ne sont pas autorisés à remplacer le(s) éducateur(s) ou l'(es) entraîneur(s).

Il ne se substitue pas à l'activité des bénévoles mais leur apportent une aide précieuse. Leurs missions sont en complément de l'activité des entraîneurs, des éducateurs diplômés mais aussi de celles des dirigeants.



FFN suivi du dossier Service Civique

Gaëlle HAMON tel : +33 (0)7.69.22.50.79 uniquement les mardis et jeudis
mail : gaelle.hamon@ffnatation.fr